Communication
COVID-19

DESTINATAIRES : À tout le personnel et les gestionnaires des unités de soins, des urgences et des laboratoires du CISSS de Chaudière-Appalaches

DATE : Le 9 octobre 2020

OBJET : Modification codes GRM Logibec – Transport interne (*à l'intérieur des centres hospitaliers*) des prélèvements effectués chez les usagers avec COVID-19 suspectée ou confirmée

---

Merci de prendre note des modifications liées aux commandes des sacs hermétiques.

Pour tous les échantillons respiratoires (incluant les usagers asymptomatiques dans le cadre d'un dépistage) :

- Assurez-vous de bien fermer le contenant pour éviter les fuites;
- Les placer dans un sac hermétique **Biohazard, codes GRM Logibec :**
  - **Alphonse-Desjardins + Montmagny : 16000919**
  - **Beauce+ Thetford : 16001994**
- Il n'est plus nécessaire de mettre les échantillons ensachés dans un contenant rigide;
- Les échantillons respiratoires ne doivent jamais être acheminés avec un système automatisé pneumatique ou sur courroie, mais ils peuvent être acheminés au laboratoire à l'aide d'un monte-charge ou en mains propres (il est toujours préférable d'acheminer les analyses urgentes le plus rapidement possible et en mains propres);

- **La requête papier doit toujours accompagner l'échantillon (à l'extérieur du sac dans la pochette prévue à cet effet) pour les demandes d'analyse diagnostique de COVID-19.**

Pour tous les autres types d'échantillons :

- Tous les autres échantillons (ex. : tubes de sérum, urine, selles) peuvent être acheminés au laboratoire selon les procédures usuelles qui étaient en place avant la pandémie (incluant les systèmes automatisés pneumatiques ou sur courroie).

Merci de votre collaboration,

Annick Bouchard
Directrice clinico-administrative Optilab &
Directrice adjointe
direction des services multidisciplinaires
volet services diagnostiques et télésanté

André Vincent, MD
Microbiologiste-infectiologue
Chef du département des laboratoires
de biologie médicale
Directeur médical Optilab

Contenu et diffusion approuvés par : Marco Bélanger, directeur général adjoint du programme santé physique générale et spécialisée